Les sept questions à poser à votre fournisseur numérique

Local ou non : un fournisseur qui ne sait pas y répondre n'est souverain nulle part

	La question	Une bonne réponse	Un signal d'alerte	Fournisseur A	Fournisseur B
1	**Où sont mes données, sauvegardes comprises ?**	Les pays des serveurs et des sauvegardes, écrits dans le contrat.	« Dans le cloud », sans autre précision.		
2	**Qui peut y accéder, et puis-je le voir ?**	Des accès limités, des journaux que vous pouvez consulter, des accès du personnel du fournisseur tracés.	« Nos équipes, si besoin », sans trace.		
3	**Qui détient les clés de chiffrement ?**	Un chiffrement par défaut, et pour le sensible, une clé que vous pouvez détenir vous-même.	« C'est chiffré », sans dire qui a la clé.		
4	**Quel contrat me lie à vous, et sur quoi repose votre produit ?**	Des conditions d'utilisation, un DPA, la liste des sous-traitants, les technologies utilisées.	Aucun document écrit, ou un refus de dire sur quoi repose le produit.		
5	**Comment je récupère tout, et en combien de temps ?**	Un export complet, dans un format ouvert, dans un délai écrit au contrat, testable dès maintenant.	Un export partiel, payant, ou dans un format que seul ce fournisseur sait relire.		
6	**Et si vous disparaissez demain ?**	Un préavis écrit, un délai pour récupérer vos données ; et de votre côté, une sauvegarde chez un tiers.	« Ça n'arrivera pas. »		
7	**Qui paie si ça casse ?**	Une RC professionnelle qui couvre cette activité, un plafond connu, si possible une assurance cyber.	« On n'a jamais eu de problème. »		

Un contrat écrit vaut mieux qu'aucun

Face à un grand fournisseur, vous ne négociez pas. Mais un contrat écrit, public, avec des engagements vérifiés par des tiers, vaut mieux qu'une promesse orale.

Pour une collectivité

Mettez ces sept questions dans le cahier des charges : les réponses deviennent des engagements.

Et la localisation ?

Une seule question sur sept. Et même celle-là inclut les sauvegardes.